



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Égalité des territoires  
et du Logement

Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable  
et de l'Énergie

Paris, mardi 14 mai 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Nouvel accord sur la formation professionnelle dans le secteur du bâtiment**

Mardi 14 mai, Cécile DUFLOT, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, ont conclu, avec les professionnels du bâtiment et EDF un partenariat qui permettra de poursuivre les actions de formation aux économies d'énergie des artisans et entreprises du bâtiment.

Un des éléments clés de la réussite du plan de rénovation énergétique des logements annoncé par le Président de la République le 21 mars est la professionnalisation de la filière du bâtiment. Alors que, depuis 2010, le marché de la rénovation énergétique affiche une croissance supérieure à celle de la rénovation classique, les artisans et professionnels ont besoin de plus de formation. Les entreprises du secteur du bâtiment doivent renforcer leurs compétences et en acquérir de nouvelles, notamment au travers de la formation professionnelle continue.

Le dispositif de « formation aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment », dit FEEBat, vise à donner aux entreprises et aux artisans du bâtiment les connaissances énergétiques et les outils nécessaires pour pouvoir :

- analyser la performance énergétique globale lors de la construction ou la rénovation des bâtiments résidentiels ou tertiaires ;
- fournir des conseils avisés aux clients ;
- proposer et mettre en œuvre des solutions plus complètes en matière d'économies d'énergie (isolation, ventilation, équipements performants, énergies renouvelables, maintenance, etc.).

Depuis la création du FEEBat, près de 52 000 professionnels du bâtiment ont été formés. Au regard de ce succès, Cécile DUFLOT et Delphine BATHO ont souhaité proroger ce dispositif. Une convention a donc été conclue avec les professionnels du bâtiment et EDF, qui prévoit de former 11 000 nouveaux stagiaires en 2013.

Avec près de 44 % de la consommation d'énergie de notre pays, le bâtiment est le secteur économique le plus énergivore. Il génère 123 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit près du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre. La facture annuelle de chauffage représente environ 900 € en moyenne par ménage, avec de grandes disparités : de 250 € pour une maison « basse consommation » à plus de 2500 € pour une maison mal isolée. Les économies d'énergie sont l'un des axes prioritaires de la transition énergétique, pour plus de pouvoir d'achat des ménages, plus de compétitivité des entreprises, plus d'innovation et de création d'activité économique.

---

#### Contacts presse :

Service presse de Cécile DUFLOT  
Service presse de Delphine BATHO

01 44 49 85 13  
01 40 81 78 31

---